



Tél : 02.31.79.81.57

Fax : 02.31.79.18.37

Département du Calvados

PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE de SAINT MARTIN DE FONTENAY

L'an deux mille vingt, le quinze décembre, à 19h, le Conseil Municipal de la commune de **SAINT MARTIN DE FONTENAY**, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle **Joseph REVEL** conformément à la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant à la mise en place de diverses mesures lors de la crise sanitaire notamment les dispositions concernant les assemblées délibérantes, après convocation légale, sous la présidence de **Mme Martine PIERSIELA**.

Étaient présents : Mme Martine PIERSIELA, M. Jean-Louis MALAQUIN, Mme Béatrice DESMOUCEAUX, M. Christophe MORIN, Mme Muriel LEFILLIATRE, M. Frédéric DRAPIER, Mme Claudine LEFRANCOIS, M. Thierry ENOUF, Mme Christine ALOUI, M. Lionel BARON, Mme Lydie COUTURIER, M. Olivier FRIMOUT, Mme Myriam FESSARD, Mme Emmanuelle LEBLOND, M. Benoît LEMONNIER, M. Benoît LETELLIER, M. Frédéric ROYO, Mme Catherine TINARD, M. Karl LETHARD, M. Jean SABLERY,

Étaient absents excusés : Mme Sabine RIVIERE, Mme Julie PIERRE et Mme Milena NOCERA,

Procurations : Mme Sabine RIVIERE procuration à Mme Emmanuelle LEBLOND, Mme Julie PIERRE procuration à M. Jean-Louis MALAQUIN,

Participants : M. DAVID, DGS,

Secrétaire : Mme Christine ALOUI,

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance : Mme Christine ALOUI, est désignée pour remplir cette fonction.

PREAMBULE

Madame le Maire demande à l'ensemble des membres du Conseil Municipal de respecter une minute de silence en hommage à Valéry GISCARD D'ESTAING, Président de la République du 27 mai 1974 au 21 mai 1981, décédé le 2 décembre 2020.

A la suite de l'annonce du décès, le Chef de l'Etat a décidé de faire du mercredi 9 décembre 2020 une journée de deuil national. A cette occasion, les drapeaux ont été mis en berne sur l'ensemble des bâtiments et édifices publics et nous avons mis à la disposition des administrés le Livre d'Or de la commune pour recevoir les messages de condoléances.

APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES SEANCES PRECEDENTES

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 24 NOVEMBRE 2020

Madame le Maire soumet le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 24 novembre 2020 à l'approbation des membres du Conseil Municipal.

Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

Le procès-verbal du 24 novembre 2020 est adopté à l'unanimité.

M. Benoît LEMONNIER est arrivé à 19h20 et n'a pas participé à l'approbation du procès-verbal du 13 octobre 2020.

COMMISSION ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES

- INSEE - Recensement de la population : en raison de la COVID 19 report de l'enquête en janvier 2022. Elle était prévue initialement en 2021.
- Audit en cours des systèmes d'information numériques des différents équipements et bâtiments communaux.
- Budget 2021 – Engagement du ¼ des crédits d'investissement (**cf. affaires soumises à délibération**)
- Demande de subvention au titre des amendes de police concernant la deuxième tranche de travaux de sécurisation des abords du collège Guy de Maupassant de Saint Martin de Fontenay situé sur la RD 562A (**cf. affaires soumises à délibération**).

COMMISSION URBANISME – ENVIRONNEMENT – VOIRIE – CIMETIERE

- Abattage des arbres malades: 24 sujets d'essence différente sont ciblés à différents endroits de la commune. L'intervention est prévue début janvier 2021 avant l'élagage des arbres jugés prioritaires et sera réalisé par les Services Techniques
- Abattage du cèdre : il sera réalisé par une entreprise spécialisée choisie après consultation de la commission
- Elagage des arbres : il sera réalisé par une entreprise spécialisée choisie après consultation de la commission
- Prochaine commission : mardi 22 décembre 2020.

COMMISSION LOISIRS ET CULTURE

- Projet médiathèque – comité de pilotage du jeudi 10 décembre 2020 avec à l'ordre du jour :
 - présentation des éléments de programme et adéquation au site.
 - données opérationnelles : budget à affiner et surface à préciser.
 - échanges et validation des grandes lignes du projet et des données opérationnelles avant finalisation du programme. Le cahier des charges réalisé suite à la mission de l'AMO sera validé par le COPIL au plus tard le 08 janvier 2021.
- Protocole COVID 19 à la bibliothèque : aménagements spécifiques pour les différents accueils (publics et de classe).

COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES

- Commission du lundi 14 décembre 2020 : compte-rendu à venir
- Réponse de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) concernant le financement du dossier déposé par la commune dans le cadre du « Label école numérique ». La commune a été retenue et obtient une prise en charge du financement à hauteur de 50 % du montant total HT soit une aide de 5 833 €.
- Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUER) et Plans Particuliers de Mise en Sécurité (PPMS) : dans le cadre de la mise en place de ces documents, l'équipe pédagogique réalise des exercices d'évacuation incendie et/ou des exercices anti-intrusion malveillante. Il est envisagé de faire ce type d'exercices sur les temps périscolaires en commençant par la pause méridienne en appliquant les mêmes règles afin de ne pas perturber les élèves.
- Restauration collective : la convention CONVIVIO sera réétudiée dans le cadre d'une commission cantine.
- Achats de produits et matériels d'entretien : il a été constaté une nécessaire augmentation des achats impactant le budget de la commission.
- Mise en place de deux plans d'accueil individualisé (PAI) avec l'aménagement de conditions spécifiques afin d'accueillir des enfants aux régimes particuliers sur le temps de la pause méridienne.
- Bilan énergétique réalisé sur les différentes écoles du territoire de la Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon (CCVOO) : possibilité de financement par une subvention du Conseil Régional dépendant des dotations qui pourraient être allouées sur les montants d'investissement correspondant aux travaux à réaliser.

COMMISSION TRAVAUX – ACCESSIBILITE – SECURITE

- Commission de sécurité à l'école Charles Huard du 27 novembre 2020 à 9h30 : un avis favorable a été prononcé par le préventionniste du SDIS. Un bilan des différentes recommandations de mise en conformité a été réalisé et d'ores et déjà des interventions ont été effectuées. La réunion plénière en préfecture en présence du SDIS est prévue le 12 janvier 2021.
- 2^{ème} tranche des travaux de la Sente aux Moines : un rendez-vous est fixé le 17 décembre 2020 avec le technicien du SDEC afin de voir les travaux prévus début d'année 2021.

COMMISSION ANIMATION

- Mise en place d'un sapin de Noël devant l'école primaire Charles Huard.
- Livres de Noël : 248 livres distribués aux élèves.
- Colis seniors : 346 colis distribués.

COMMISSION INFORMATION – COMMUNICATION

- Bulletin municipal : la distribution est prévue la 1^{ère} semaine de janvier 2021. La prospection sur la commune par les membres de la commission a permis de signer 14 conventions de partenariats avec différents commerçants et artisans de la commune pour un montant de 700 €.
- Prochaine réunion de la commission : début janvier 2021 (date à fixer)
- Site internet : première réunion de travail prévue courant janvier 2021 avec l'agence de communication retenue pour la création du nouveau site de la commune.

SYNDICAT DU COLLEGE

SYNDICAT ECOLE MATERNELLE

- Conseil syndical du mardi 1^{er} décembre 2020 :
 - révision des tarifs des repas
 - plan Vigipirate : aménagement de la clôture.

SYNDICAT MIXTE ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE

- Conseil syndical du jeudi 3 décembre 2020 :
 - signature de la convention de mise à disposition des locaux pour l'enseignement de la musique pour 2020
 - bilan des effectifs à la rentrée de septembre 2020 : une perte de 2 400 € a été constatée sur les réinscriptions
 - bilan Covid-19 : proposition de cours en distanciel
 - Cours en présentiel : arrêtés en octobre 2020, ils reprendront le 16 décembre 2020
 - Prochain Conseil syndical prévu en mars 2021.

SIVU DU COISEL

SDEC ENERGIE - SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DU CALVADOS

SMICTOM DE LA BRUYERE

- Assemblée générale du lundi 7 décembre 2020
Parmi les points à l'ordre du jour :
 - Sortie de Caen-La-Mer envisageable au 31 mars 2021 : négociation en cours entre le SMICTOM de la Bruyère et la Communauté Urbaine de Caen-La-Mer.
 - Adhésion de la Communauté d'Agglomération de Lisieux-Normandie au SYVEDAC : modification des statuts et désignation des délégués (2 titulaires et 1 suppléant) afin de diminuer le nombre d'élus y siégeant. Le traitement des déchets à Colombelles risque d'augmenter le niveau des taxes.
- Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon – SYVEDAC : l'ambassadrice du tri devait présenter le dossier des « extensions des consignes de tri » mais au regard du contexte actuel, son intervention est reportée à une date ultérieure.

COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON

- Informations sur la compétence « petite enfance – enfance – jeunesse ».

AFFAIRES SOUMISES A DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

BUDGET 2021 – ENGAGEMENT DU ¼ DES CREDITS D'INVESTISSEMENT

Délibération n° MA-DEL-2020-088

Rapporteur : M. Christophe MORIN, Adjoint en charge de la Commission « Administration Générale et Finances »

Monsieur MORIN rappelle aux membres du Conseil Municipal l'article L. 1612-1 du CGCT (code général des collectivités territoriales) qui stipule que jusqu'à l'adoption du budget, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, **engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement**, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Aussi, il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Madame le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement suivantes :

Investissement			BP 2020	Limite des 25 %
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles (hors opérations)			4 861 147.00 €	1 215 286.75 €
Nature de l'investissement	Chapitre	Article	BP 2020	Limite des 25 %
Bâtiments scolaires	21	21312	4 800.00 €	1 200.00 €
Autres bâtiments publics	21	21318	206 442.00 €	51 610.50 €
Installations générales	21	2135	580 500.00 €	145 125.00 €
Autres constructions	21	2138	4 050 000.00 €	1 012 500.00 €
Autres matériels outillages incendie	21	21568	3 000.00 €	750.00 €
Autres installations, matériels et outillages	21	2158	3 000.00 €	750.00 €
Matériel de bureau et informatique	21	2183	9 120.00 €	2 280.00 €
Mobilier	21	2184	4 285.00 €	1 071.25 €

Il est précisé que ces crédits seront inscrits au budget primitif 2021.

Délibération n° MA-DEL-2020-088

Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur MORIN et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- autorise Madame le Maire, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette pour les dépenses ci-dessus présentées
- autorise Madame le Maire à signer tous actes s'y rapportant.

M. Benoît LEMONNIER est arrivé à 19h21 et n'a pas participé ni à l'approbation du procès-verbal du 24 novembre 2020, ni à la délibération MA-DEL-2020-088.

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE CONCERNANT LA DEUXIEME TRANCHE DE TRAVAUX DE SECURISATION DES ABORDS DU COLLEGE GUY DE MAUPASSANT DE SAINT MARTIN DE FONTENAY SITUE SUR LA RD 562 A

Délibération n° MA-DEL-2020-089

Rapporteur : Mme Martine PIERSIELA, Maire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le décret n° 93-1268 du 29 novembre 1993 ;

Vu la décision n°MA-DEC-2019-005 en date du 17 décembre 2019 concernant la réalisation d'une étude préalable auprès d'ACEMO pour un montant de 2 814 € TTC ;

Vu la décision MA-DEC-2019-007 en date du 17 décembre 2019 concernant la réalisation d'un relevé topographique préalable auprès de GEOMAT pour un montant de 1 680 € TTC ;

Vu la délibération n° MA-DEL-2020-055 en date du 29 juin 2020 concernant la demande de subvention au titre des amendes de police pour la première tranche de travaux ;

Vu la délibération n° MA-DEL-2020-059 en date du 10 juillet 2020 concernant le lancement de l'opération « Études et Travaux » pour un montant de 13 080 € TTC ;

Vu la notification en date du 1^{er} octobre 2020 concernant la validation de la subvention au titre du produit des amendes de police à hauteur de 60 000 € HT pour l'exercice 2020 ;

Vu les résultats de l'étude de faisabilité en date du 2 mars 2020 réalisée par ACEMO comprenant la répartition financière des collectivités concernées comprenant une part communale pour la deuxième tranche de travaux dont le montant est estimé à hauteur de 74 659.00 € ;

Vu les principales modifications apportées par la commission Urbanisme-Environnement-Voirie-Cimetière du 16 novembre 2020 ;

Vu l'étude de projet - PRO (estimation et le plan de masse) en date du 23 novembre 2020 réalisée par ACEMO concernant les aménagements de sécurité aux abords du collège et la création d'une voie verte réalisée pour un montant total de 425 726 € HT ;

Vu la délibération n° MA-DEL-2020-084 concernant la validation des études de projet (PRO) des travaux de sécurisation des abords du collège Guy de Maupassant ;

Dans le cadre des travaux d'aménagement pour la sécurisation des abords du Collège Guy de Maupassant situé sur la RD 562 A, la commune souhaite solliciter le Conseil Départemental pour une subvention au titre du produit des amendes de police – exercice 2021 – sur le montant de la deuxième tranche de travaux dont la part communale s'élèverait à 74 659.00 € HT.

Délibération n° MA-DEL-2020-089

Votants : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 0

Après avoir entendu l'exposé de Mme le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité :

- **la sollicitation d'une subvention auprès du Conseil Départemental au titre du produit des amendes de police (exercice 2021 – part communale – 2^{ème} tranche de travaux)**
- **charge Madame le Maire de signer tous actes s'y rapportant,**
- **s'engage à financer sur le budget de la commune le reste de la dépense.**

INFORMATIONS DIVERSES

- USSA 14 Gymnastique Volontaire - assemblée générale USSA gym volontaire : vendredi 18 décembre-18 h.
- INSEE - Recensement de la population : report en janvier 2022 de l'enquête prévue initialement en 2021.
- Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon : présentation de la compétence communautaire petite enfance – enfance – jeunesse et du diagnostic social réalisé sur le territoire en 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45